

C'est la moindre des choses cela. Le couvent de Villa-Maria n'était assuré que pour \$100,000, quand il eût pu et aurait dû porter \$500,000 d'assurances.

Et pourquoi ?

A cause de la rapacité des Sœurs, qui se sont toujours refusées à payer un montant suffisant pour couvrir les sinistres.

Pour ceux qui pourraient en douter, nous affirmons, chiffres en mains, que les Sœurs ne payaient que \$282 par année pour \$100,000 d'assurance sur une propriété qui nous coûtera un million à rebâtir.

Si elles avaient consacré une somme un peu plus élevée, en rapport avec leurs immenses revenus, disons mille ou quinze cents piastres par année, comme le fait le moindre de nos commerçants ou industriels, elles n'auraient pas aujourd'hui besoin de crier misère et de nous pressurer.

Nous ne saurions donc trop recommander aux belles âmes qui se sacrifieront pour combler les petits calculs de ces braves Sœurs, d'exiger, comme condition de leur souscription, que le nouvel édifice soit assuré pour un montant raisonnable.

Sans cela, on pourrait bien encore payer deux fois.

DUROC.

LES EXEMPTIONS DE TAXES

Il nous semblait bien que quelques-uns de nos braves théologiens trouveraient le moyen de faire excommunier les malheureux contribuables qui réclament l'abolition des exemptions de taxes. Cela n'a pas manqué.

La *Vérité* a découvert un canon qui va permettre de mitrailler ceux qui ne sont pas contents de payer pour enrichir les communautés et engraisser les congréganistes.

Voici à ce sujet l'opinion d'un correspondant de cet évangélique journal :

En présence d'un tel état de choses, on est plus qu'étonné de ne voir s'élever aucune protestation efficace. Cependant, les lois canoniques, quoique méprisées et méconnues, sont si formelles que l'on

ne saurait trouver un sophisme, même en apparence plausible, pour échapper aux excommunications et aux autres peines qui frappent non seulement tous et chacun des auteurs et exécuteurs des lois, mais encore et surtout les ecclésiastiques qui coopéreraient ou seulement consentiraient à la mise à exécution.

Un grand nombre de saints canons déclarent homicide et maudit quiconque usurpe les oblations et revenus ecclésiastiques, ou empêche ceux à qui il appartient de les percevoir. Le saint Concile de Trente, après le second de Lyon, a résumé tous les canons relatifs à cette grave cause dans le chapitre onzième de la session 22e. En voici la teneur : "Quiconque, fût-il empereur ou roi, usurpe les juridictions, les biens, causes, droits....., les fruits, émoluments, ou obventions casuelles quelconques qui doivent être appliqués *aux nécessités des ministres* et des pauvres, par soi ou d'autres, par force ou en inspirant de la crainte, ou même par personnes supposées, clercs ou laïcs, ou par artifice quelconque aura présumé les tourner à son propre usage, soit soumis à l'anathème tant qu'il n'aura pas entièrement restitué à l'Église et à son administration ou bénéficiaire, tout ce dont il se serait emparé, ou qui lui soit parvenu de quelque façon que ce soit, et qu'ensuite il ait obtenu l'absolution du Pontife Romain... Mais que le clerc, auteur de cette fraude impie et d'une telle usurpation, ou qui y aura consenti, soit soumis aux mêmes peines, et qu'il soit privé de tous bénéfices et rendu inhabile à tous autres bénéfices quelconques, et qu'il soit suspens de l'exercice de ses ordres, même après entière satisfaction et absolution, à l'arbitre de son ordinaire."

Rien de plus simple, n'est-ce pas, pour tourner la difficulté ?

Pourtant, il se pourrait que les canons ne fissent pas grand bruit cette fois-ci.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles et la population est bien près d'être réduite à la famine,

LEX.

JAMAIS CONTENT

C'est du directeur de la *Vérité* que nous parlons.

Jamais il n'est de l'avis de personne, jamais même il ne peut partager sa propre opinion.

M. Tardivel est la contradiction faite homme.

Parlant d'un discours prononcé par l'hon. M. Laurier, l'autre jour, il dit :

M. Laurier est un bien aimable homme ; mais il a le grand tort de ne pas être un homme *pratique*. Il est nourri de *théories* qu'il cherche à appliquer quand même, sans considérer si c'est bien le temps et le lieu de les appliquer.